

titles, parce qu'ils ne pouvaient résister aux convulsions de la mer, ils empêcheraient le retour du flot, et que, par conséquent, les indigènes ont encore trouvé le meilleur moyen de protection et de sauvetage dans les plantations d'arbres.

— On annonce que les légations de Honduras en France et en Angleterre sont supprimées.

— GÉOLOGIE BOURBONNIENNE. — M. le comte de Chambord, M. le comte de Paris, Alphonse XII, et don Carlos, descendant tous au même degré de Henri IV, c'est-à-dire qu'il y a, entre eux et leur auteur commun, huit générations.

M. le comte de Chambord : — M. le duc de Berry, Charles X, Louis d'Orléans, Louis XV, M. le duc de Bourgogne, Louis grand dauphin, Louis XIV, Louis XIII, Henri IV.

M. le comte de Paris : — M. le duc d'Orléans : Louis-Philippe I^{er} ; Philippe d'Orléans ; Louis-Philippe, quatrième duc d'Orléans ; Louis, troisième duc d'Orléans ; Philippe d'Orléans, le régent ; Philippe, premier duc d'Orléans ; Louis XIII ; Henri IV.

Alphonse XII : — Isabelle II et François d'Assises (même degré) ; Ferdinand VII ; Charles IV ; Charles III ; Philippe V ; Louis, grand dauphin ; Louis XIV ; Louis XIII ; Henri IV.

Don Carlos : — Carlos ; Carlos IV ; Charles IV ; Charles III ; Philippe V ; Louis, grand dauphin ; Louis XIV ; Louis XIII ; Henri IV.

TRIBUNAUX

DOUBLE CONDAMNATION A MORT
Ce sont deux frères associés dans l'accomplissement du plus horrible et du plus lâche forfait dont la cour d'assises vient de faire justice à l'une de ses dernières audiences.

Avant d'en arriver à leurs hauts faits, que nos lecteurs nous permettent de leur présenter en quelques lignes ces deux frères assassins ; jamais à héros de cours d'assises ont honoré ne fut plus légitimement dit.

L'aîné, Emile Moulut, n'a que vingt-quatre ans ; c'est un grand garçon solidement bâti et dont les épaules larges et carrées révèlent une force physique peu commune.

Son petit et rond et profondément enfoncé sous l'arcade sourcillaire, la courbe très accentuée de son nez long et busqué, son regard perçant et froid comme une lame de couteau, tout trait chez lui l'énergie unie à la férocité de la bête féroce.

Son frère Eugène n'a que dix-huit ans ; ses traits rappellent ceux du premier et se distinguent surtout par une expression de basse sournoiserie.

Le passé de ces deux bandits est détestable : L'aîné a été condamné le 5 juillet 1872 par la cour d'assises de la Seine à cinq ans de prison pour vol d'une importance de 100,000 fr. en or, commis au préjudice de la compagnie du caennin de fer du Nord, dont il avait été l'employé.

Incorporé lors de sa libération dans un régiment de ligne, il déserta presque immédiatement et vint, jusqu'au jour du crime dont il a à rendre compte aujourd'hui, du produit de la contrebande qu'il exerçait audacieusement. A cet effet, il avait fixé son domicile sur Ancy-sur-Moselle, sur la frontière des pays annexés la plus voisine qu'habitait ses parents, séjournant alternativement en France et en Allemagne pour échapper plus facilement aux poursuites de la gendarmerie, toujours à ses trousses.

Voilà exactement ce que fut Emile Moulut. Quant à son jeune frère, Eugène, lui, il n'a jamais été condamné, il est vrai, mais son caractère « noir », selon l'expression imagée de l'un des témoins entendus à l'audience, ses habitudes de rapines le rendaient pour tous un objet d'effroi.

Malheureusement les personnages sont connus, nous pouvons franchir le seuil de l'audience et, d'après les débats, reproduire le drame dont ils ont été les sinistres acteurs.

Le 16 novembre dernier, le plus jeune des Moulut se réunissait à son frère ; après vérification faite, leur escarcelle se trouvait vide, absolument vide ; il fallait de l'argent cependant et il en fallait immédiatement.

Un court conciliabule à voix basse, et le problème était résolu.

Pour en avoir été les clients les plus assidus, les deux frères connaissaient le cabaret de la veuve Ragouget, au petit village d'Esjeu-Saint-Dizier ; la pauvre vieille tenait un établissement seul ; son commerce était prospère et bien certainement dans la grande armoire en noyer devait se trouver une somme assez rondelette.

Donc, dès le lendemain, le 17 novembre, les deux bandits, entre dix et onze heures du soir, frappèrent à la porte du petit cabaret, alors encore peuplé de quelques buveurs attablés.

Patiemment devant un verre de vin et causant à voix basse, ils attendirent la sortie du dernier client.

Que se passa-t-il alors ? Nous n'avons pas à nous égarer dans le domaine des suppositions et des hypothèses, car les aveux des accusés eux-mêmes au cours de l'instruction nous permettent de rétablir la scène dans toute sa vérité et sous ses couleurs les plus sombres.

l'heure était propice, tout était silencieux dans le petit village endormi ; pourquoi tarder ?

Mais, d'après le plan arrêté entre les bandits, lequel des deux devait avoir l'honneur du premier coup porté à la pauvre vieille ?

Ce fut le plus jeune.

Eugène Moulut, profitant d'un moment où elle se baissait pour écarter les cendres de son feu, lui asséna un coup de bâton.

Oh ! il était bien porté, allez ! la femme tomba comme une masse : elle était assommée.

Les deux assassins s'acharnèrent alors sur le malheureux cadavre et frappèrent alternativement avec rage, jusqu'à ce qu'ils fussent bien certains que leur victime était morte, et bien morte.

L'aîné fouilla dans la poche de ses vêtements, prit sur elle les clefs qui ouvraient les meubles, et tous deux pénétrèrent dans la chambre voisine, où ils savaient que la veuve Ragouget plaçait son argent. Dans cette pièce, ils s'emparèrent d'une somme d'environ 600 francs, de divers titres, d'une baguette chevalière et d'autres objets mobiliers, puis ils se hâtèrent de s'éloigner et se rendirent à Hendicourt, dans une maison mal fameuse où ils se tinrent jusqu'au 24 novembre. C'est dans cette maison qu'ils furent découverts, et après avoir essayé de fuir, ils furent arrêtés par le maire, aidé de la population.

A l'audience, les accusés reviennent en partie sur leurs aveux et cherchent à se rejeter mutuellement toute la responsabilité de l'affaire. Suivant Eugène, c'est son frère qui non-seulement l'a entraîné au crime, mais qu'il se, frappé la victime. Suivant Emile Moulut, au contraire, s'il a pris au vol qui a suivi l'assassinat une part égale à celle de son frère, c'est ce dernier seul et malgré ses conseils qui a tué la veuve Ragouget.

Le jury a coupé court à cette fraternelle discussion par un verdict qui le déclare tous deux coupables des mêmes faits et à un degré égal. Quant aux circonstances atténuantes, silence pour l'un comme pour l'autre des accusés.

En conséquence, arrêt de la cour qui condamne les deux frères Moulut à la peine de mort, et ordonne que l'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Saint-Mihiel.

A la lecture de leur arrêt, pas une émotion, pas un tressaillement musculaire sur le visage de ces deux hommes.

On nous écrit de Paris, le 16 janvier 1877 :

La bourse a été mouvementée. Au début, les interprétations optimistes de la remise à samedi de la réponse de la Turquie, étaient appuyées par l'arrivée des consolidés anglais en hausse de 3/16 ; les impressions se sont ensuite modifiées à Londres comme chez nous.

Les consolidés ont subi une réaction de 3/16 et nos rentes qui s'élevaient jusqu'à 71 47 1/2 et 106 47 1/2, sont revenues à 71.20 et 106.20.

L'Est Algérien, qui ne se cote qu'un comptant, échappe à ces brusques variations ; ce n'est pas une valeur de spéculation, c'est une valeur de placement, et une des plus solides puisque son revenu est garanti par l'Etat.

Les rachats des vendeurs à découvert ne paraissent plus nécessaires aux meneurs du marché du Crédit foncier ; la fusion est possible au cours actuel ; les actions du Crédit foncier fléchissent de quelques francs. La liquidation a été de tous points semblable aux précédentes ; les reports ont été nuls surtout les valeurs.

La baisse des obligations du groupe Philippe est momentanément arrêtée, quelques personnes pensent que la faillite de la banque franco-hollandaise, et celle de M. Philippart personnellement, seront rapportées. Il sera portant difficile de déclarer qu'ils ne sont pas en état de cessation de paiement.

« La Chambre a procédé, hier, à la nomination de la commission de la loi sur l'administration de l'armée. Ce sera, après la loi de finances, la plus importante loi de la session de 1877. « Celle-là, du moins, dit le Soleil, n'excitara pas les passions politiques. Si elle soulève des divergences de vues, ce ne sera que sur les détails et non sur le fond. Au milieu de nos divisions, nous avons du moins cette consolation de pouvoir dire que lorsque le patriotisme est en jeu, il n'y a plus qu'un parti dans le Parlement.

« La Chambre a ensuite épuisé son ordre du jour sans incident caractéristique. Elle ne tiendra pas de séance aujourd'hui. On pense que le projet de Budget de 1878 pourra être envoyé aux députés par la question, avant la fin de la semaine. »

« M. Gambetta, dit-il encore, se représente et sa nomination est assurée ; il posera également sa candidature à la présidence de la nouvelle commission. »

Mac-Mahon, tout projet de loi, portait modification constitutionnelle, qui serait votée, fut-ce par la Chambre et par le Sénat, en dehors de cette initiative, se trouverait frappé de nullité.

« Un certain nombre d'électeurs du 17^e arrondissement, réunis hier, ont formellement invité M. Pascal Duprat, à venir donner des explications précises sur l'accomplissement de son mandat.

On lit dans le Rappel : « Le duc Decazes vient d'instituer deux importantes commissions. La première sera chargée d'étudier la réorganisation des services du ministère des affaires étrangères, et le mode de concours pour l'entrée dans la carrière diplomatique.

« Cette commission se composera, en outre membres, de MM. Arago et de Saint-Vallier, sénateurs, Lamy et Antonin Proust, députés, Andral et le marquis de Chateauguay, conseillers d'Etat, et de tous les directeurs généraux du ministère des affaires étrangères. »

« La seconde commission sera chargée de toutes les affaires contentieuses du ministère des affaires étrangères. Présidée par M. Dufaure et composée exclusivement de juristes, elle examinera toutes les contestations entre français et étrangers et donnera à la direction du contentieux son avis sur les solutions à adopter. »

« La Nation publie un article sur « le péril orléaniste. »

« Le même journal annonce que les ambassadeurs d'Angleterre et le ministre de Suisse seraient allés protester auprès du ministre des finances, contre « les nouveaux tarifs douaniers que l'on prévoit en vue de l'expiration de nos traités de commerce. » (?)

« Contrairement aux allégations de plusieurs journaux la direction des sections étrangères a reçu communication d'une dépêche officielle de Stockholm, où il est dit que le bruit du refus de la Suède est absolument faux. La participation de ce pays sera signe de ses sympathies inaltérables pour la France. »

« Hier, au début de la séance, dit la Nation, il s'est produit un incident qui a été fort remarqué. Au moment où M. Raoul Duval se rendait à son banc, tous les députés impérialistes présents sont allés à sa rencontre et lui ont serré la main.

« Cette démonstration unanime et spontanée des représentants qualifiés du parti impérialiste, sera partout appréciée comme elle le mérite. »

« Le Journal des Débats donne les détails des modifications projetées aux statuts du Crédit foncier de France. »

« La République française combat de nouveau, avec une grande énergie, les conclusions de la commission relatives à la restauration des Tuileries. »

« Le Journal des Débats fait le procès à la Conférence qui « doit reconnaître aujourd'hui combien elle a en tort d'affecter, dans ses premières réunions, une attitude qui a profondément blessé le sentiment national de la Turquie. »

« Les Débats font ensuite remarquer « le résultat des fautes de la Conférence. »

« Ils ajoutent : « Les plénipotentiaires ont compromis leur œuvre par un excès de confiance en eux-mêmes et de dédain envers leurs adversaires. »

« L'article se termine par un éloge de la Turquie : « Nous l'avons souvent louée pour son habileté, son courage, sa hardiesse et la vigueur d'un patriotisme qui n'a reculé devant aucun obstacle et qui jusqu'ici les a tous surmontés ; il ne nous reste plus qu'à la louer pour sa modération, et nous espérons qu'elle nous donnera l'occasion de la faire samedi prochain. »

« Les difficultés orientales dit la République touchent très vraisemblablement à leur fin. C'est au moins l'impression qui résulte pour nous de l'ensemble des dépêches concernant la séance de lundi de la conférence. »

« De concessions en concessions les plénipotentiaires européens en sont arrivés à formuler un programme tellement réduit et animé d'un tel esprit de conciliation, qu'il est peu probable que la porte s'obstine davantage dans sa politique de résistance. »

« Le Gaulois publie une lettre de M. Raoul Duval refusant l'insinuation qu'il aurait « recherché » l'accès du pouvoir. »

« Upé lettre de M. Savary adressée au même journal, porte que M. Savary père « n'a jamais fait partie des commissions mixtes. »

Petite bourse du soir :
3 0/0 71.30 27 1/2
5 0/0 116.32 1/2 28 3/4
Turc 11.70 1175
Egyptienne 251.25, 252, 50
Banque Ott. 376.87.
Italie 70.50

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

« Constantinople, le 16 janvier. « Les propositions de la Conférence pouvaient, dans leur première forme, porter atteinte à l'indépendance de la Turquie, de là provenait surtout la résistance de la Porte. Les détails n'étaient que secondaires. Ce ne sont pas les sections de territoire qui répugnaient le plus au gouvernement du Sultan. »

Liverpool, 16 janvier. D'après des nouvelles de Lagos, en date du 12 décembre et de Cape Coast Castle, en date du 24 du même mois, apportées ici par le vapeur africain, la situation dans le Whydah ne serait pas changée, mais le bruit courait que le roi de Dahomey consentirait à payer l'indemnité réclamée par le gouvernement anglais et à rouvrir le commerce.

Madrid, 16 janvier 5 h. 10 soir. On assure que le roi ira à Malaga, vers le 15 février, prendre le commandement de l'escadre d'évolution de la Méditerranée.

New-York, 16 janvier. M. Blaine a été élu sénateur. Les avis du Matamoros assurent que l'armée d'Iglesias battue le 3 janvier s'est soumise à Guanajuato, à Diaz. Iglesias a demandé la permission de se retirer dans la vie privée.

Théâtre de Roubaix, rue du Fontenois, direction de M. Hody. — Jeudi 18 janvier. Représentation extraordinaire. Avec les concours de : MM. PONSY, premier comique. PASSON, premier rôle marqué. JARDIN, jeune premier comique. Une Cornelle qui était des notes, comédie en 8 actes, par Théodore Barrière et Lambert Thiboult.

M. PONSY remplira le rôle de Casimir Pinchevotte. M. PASSON celui de Jules Ramonet. M. JARDIN celui de Paul Barberon. A la demande générale. Margot ou les Bienfaits de l'Education, vaudeville en un acte, par MM. Clairville et Milan. M. JARDIN remplira le rôle de Jean Jaillois. La Grève des Forgerons, pièce en un acte, de François Coppée. — Jouée par M. Francesconi. Ordre du spectacle. — 1^o La grève des Forgerons. 2^o Une Cornelle. 3^o Margot. Bureaux à 6 h. 3/4. Rideau à 7 heures 1/4.

COMMERCE Avis divers Havre, 16 janvier. Deux heures. — Notre marché aux cotons a débuté, aujourd'hui, avec des affaires calmes, surtout en disp., sous l'influence des avis défavorables qui nous parviennent d'Amérique. Nos cours sont, néanmoins, à peu près stationnaires sur la base de fr. 84 pour le treard. N.-Orléans, disp. Quot'v heures. — Notre marché aux cotons se ferme extrêmement languissant, vu le ton peu encourageant des dépêches de Liverpool. Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 1,622 B., y compris : ces 1,250 B. à livrer, et 282 B. de E.-Unis, disp., à divers prix. A terme, les cours continuent de se resserrer en faveur des acheteurs, mais sans affaires. Nos grandes enchères de laines ont débuté, cette après-midi, en présence d'un assez nombreux concours d'acheteurs. Nous publierons, demain, le résultat de cette première séance.

Berlin, 16 janvier. On lit dans le Reichsanzeiger : « La presse étrangère répand, depuis quelque temps, des bruits d'après lesquels l'Allemagne aurait agi ou aurait l'intention d'agir isolément dans la Conférence de Constantinople. Il n'y a pas un mot de vrai dans toutes ces nouvelles. »

« L'Allemagne, pas plus aujourd'hui qu'aujourd'hui, ne représente à Constantinople des intérêts politiques directs. Elle n'a pas plus de raisons et elle n'a, au contraire, moins de raisons que les autres puissances, de presser le terme de ses négociations pendant ou d'y introduire des prétentions qui dépasseraient la mesure fixée par les autres puissances. »

« Le représentant de l'Allemagne à la Conférence a pour mission, après comme avant, de s'associer à lutes les démarches de ses collègues et, dans le cas où la Porte persisterait à repousser les demandes qui lui ont été adressées collectivement, de quitter Constantinople en même temps que les autres plénipotentiaires. Dans le fait, la conduite de l'ambassadeur allemand a précisément répondu à cette mission. »

Berlin, 16 janvier. Dans la séance d'aujourd'hui de la chambre des députés de Prusse, le ministre des finances a présenté le projet de budget pour 1877-78. Il a fait l'exposé de la situation financière du royaume et fait ressortir les conditions difficiles dans lesquelles la Prusse s'est trouvée pendant l'année précédente. Il a dit ensuite qu'on devait être satisfait de finir par un déficit. Les recettes du Trésor en 1876 présentent un déficit de 3 millions de marcs ; mais les recettes des domaines et des forêts offrent un excédant, qui est aussi de 3 millions. Les recettes des contributions directes présentent un excédant, « et celles des contributions indirectes, un déficit. Les recettes pour 1877-78 sont évaluées à 631,413,934 marcs, c'est-à-dire à 15,466 marcs de moins que celles de l'année précédente. Les dépenses ordinaires s'élevèrent à 631,075,487 marcs, c'est-à-dire à 11,915,369 marcs de plus que l'année précédente. Les dépenses extraordinaires sont évaluées à 20,368,338 marcs, c'est-à-dire à 11,938,135 de moins que l'année précédente. Après avoir fait connaître ses chiffres à la Chambre. Le ministre des finances a exprimé l'espoir que les temps difficiles seront bientôt suivis d'une nouvelle prospérité.

Londres, 17 janvier. Le Standard publie la dépêche suivante de Constantinople, 15 janvier : « Dans l'entrevue que le marquis de Salisbury a eue dimanche avec le Sultan le plénipotentiaire anglais a donné lecture d'un télégramme de lord Beaconsfield, déclarant qu'il avait l'approbation entière et l'appui du Gouvernement. »

Le télégramme ajoutait que si la Turquie rejetait les propositions des puissances elle ne devait rien attendre de l'Angleterre. Le Sultan a été vivement impressionné, mais il a dit simplement que la question doit être décidée par la Porte.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE DU 16 JANVIER 1877

Par espèce	Amis	Moins	Prix par kilogr.	Prix
Bœufs...	107	1 78	1 82	1 34
Vaches...	10	1 50	1 52	1 08
Taureaux...	14	1 30	1 32	1 06
Veaux...	860	79	0 30	1 14

COURS COMMERCIAUX DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 JANVIER. — 6 heures du soir

Huile de colza	Huile de lin	Sucre	Indigo	Café
97	97	108	168	168
97 50	97 50	108 50	168 50	168 50
98 50	98 50	109 50	169 50	169 50
99 50	99 50	110 50	170 50	170 50
100 50	100 50	111 50	171 50	171 50
101 50	101 50	112 50	172 50	172 50
102 50	102 50	113 50	173 50	173 50
103 50	103 50	114 50	174 50	174 50
104 50	104 50	115 50	175 50	175 50
105 50	105 50	116 50	176 50	176 50
106 50	106 50	117 50	177 50	177 50
107 50	107 50	118 50	178 50	178 50
108 50	108 50	119 50	179 50	179 50
109 50	109 50	120 50	180 50	180 50
110 50	110 50	121 50	181 50	181 50
111 50	111 50	122 50	182 50	182 50
112 50	112 50	123 50	183 50	183 50
113 50	113 50	124 50	184 50	184 50
114 50	114 50	125 50	185 50	185 50
115 50	115 50	126 50	186 50	186 50
116 50	116 50	127 50	187 50	187 50
117 50	117 50	128 50	188 50	188 50
118 50	118 50	129 50	189 50	189 50
119 50	119 50	130 50	190 50	190 50
120 50	120 50	131 50	191 50	191 50
121 50	121 50	132 50	192 50	192 50
122 50	122 50	133 50	193 50	193 50
123 50	123 50	134 50	194 50	194 50
124 50	124 50	135 50	195 50	195 50
125 50	125 50	136 50	196 50	196 50
126 50	126 50	137 50	197 50	197 50
127 50	127 50	138 50	198 50	198 50
128 50	128 50	139 50	199 50	199 50
129 50	129 50	140 50	200 50	200 50
130 50	130 50	141 50	201 50	201 50
131 50	131 50	142 50	202 50	202 50
132 50	132 50	143 50	203 50	203 50
133 50	133 50	144 50	204 50	204 50
134 50	134 50	145 50	205 50	205 50
135 50	135 50	146 50	206 50	206 50
136 50	136 50	147 50	207 50	207 50
137 50	137 50	148 50	208 50	208 50
138 50	138 50	149 50	209 50	209 50
139 50	139 50	150 50	210 50	210 50
140 50	140 50	151 50	211 50	211 50
141 50	141 50	152 50	212 50	212 50
142 50	142 50	153 50	213 50	213 50
143 50	143 50	154 50	214 50	214 50
144 50	144 50	155 50	215 50	215 50
145 50	145 50	156 50	216 50	216 50
146 50	146 50	157 50	217 50	217 50
147 50	147 50	158 50	218 50	218 50
148 50	148 50	159 50	219 50	219 50
149 50	149 50	160 50	220 50	220 50
150 50	150 50	161 50	221 50	221 50
151 50	151 50	162 50	222 50	222 50
152 50	152 50	163 50	223 50	223 50
153 5				